



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Espagne

Question écrite n° 38113

### Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre des affaires etrangeres, charge des affaires europeennes, sur le fait que les importateurs espagnols de produits agro-alimentaires doivent posseder un registre sanitaire. Or, pour l'obtenir, les demarches aupres du ministere de l'agriculture, entre autres, sont tres longues et tres couteuses. Cela implique que seuls quelques importateurs detiennent le monopole de l'importation des produits agro-alimentaires en Espagne. Il est donc tres difficile aux exportateurs francais de vendre leurs produits directement a des restaurateurs ou a des epiceries fines alors pourtant qu'il existe un marche en Espagne. Il lui demande s'il envisage d'aborder ce probleme avec son homologue espagnol afin d'essayer d'assouplir ce systeme et nous permettre d'exporter davantage vers la peninsule iberique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gougy Jean](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38113

**Rubrique :** Commerce exterieur

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1211